

## Liste des délibérations du conseil communautaire Du lundi 24 avril 2023

Date de convocation du Conseil : 18 avril 2023

### MEMBRES PRESENTS :

#### MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ANJOU	Mr DOLPHIN Jean Michel
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice - Mr SOLMAZ Kénan
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
BOUGE CHAMBALUD	Mr ANDRE Sébastien
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
COUR ET BUIS	Mr GARNIER Jacques
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André – Mr DARBON Thierry – Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mr PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René – Mme BONNET Josette – Mr BOUSSARD Gérard - Mme LINOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT BARTHELEMY	Mr BECT Gérard
SAINT CLAIR DU RHONE	Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine – Mr RULLIERE Claude – Mme CHOUCANE Aida
SAINT PRIM	Mr CROS Michel
SALAISE SUR SANNE	Mr VIAL Gilles – Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	Mr LHERMET Claude
VILLE SOUS ANJOU	Mr SATRE Luc

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mme MONNERY Annie pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mme ALBUS Delphine pouvoir à Mr DARBON Thierry - Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr IMBLOT Jean Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie – Mme DUGUA Isabelle pouvoir à Mr PAVONI Jean François - Mr ROUSVOAL Marc pouvoir à Mr PEY René – Mme HAINAUD Marie-Christine pouvoir à Mme BONNET Josette - Mme LECOUTRE Sandrine pouvoir à Mr MERLIN Olivier - Mme BUNIAZET Françoise pouvoir à Mr VIAL Gilles - Mme GIRAUD Dominique pouvoir à Mr AZZOPARDI Xavier

**EXCUSES** : Mr FLAMANT Yann – Mr BONNETON Gilles – Mr GIRARD Gabriel – Mme OGIER Karelle – Mme BATARAY Zerrin - Mme MOREL Nathalie – Mr DESSEIGNET Frédéric - Mr MOUCHIROUD Robert - Mr REY Jean-Marc

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

☞

☞

☞

☞

**Délibération 2023/075 : Fonds vert - Rénovation énergétique du bâtiment aquatique AQUALONE**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** l'opération de rénovation structurelle et énergétique du bâtiment aquatique Aqualône, et **VALIDE** le plan de financement susvisé avec un montant global prévisionnel estimé à 3 937 000,00 € HT.

**Délibération 2023/076 : Fonds vert - rénovation énergétique du Gymnase Quinon**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** l'opération de rénovation énergétique du gymnase Quinon, et **VALIDE** le plan de financement susvisé avec un montant global prévisionnel estimé à 489 500,00 € HT pour la rénovation thermique.

**Délibération 2023/077 : Fonds vert - expérimentation d'un enrobé végétal.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** l'opération d'expérimentation d'un enrobé végétal, et **VALIDE** le plan de financement susvisé avec un montant global prévisionnel estimé à 99 981,10 € HT.

**Délibération 2023/078 : Fonds vert - étude relative aux cartes d'aléas naturels prévisibles sur les communes du territoire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, hors inondations par le fleuve Rhône**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** l'étude relative aux cartes aléas naturels prévisibles sur les communes du territoire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, hors inondations par le fleuve Rhône, et **VALIDE** le plan de financement susvisé avec un montant global prévisionnel estimé à 385 000,00 € HT.

**Délibération 2023/079 : Fonds vert - favoriser la biodiversité végétale et animale sur les sites techniques de la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** l'opération consistant à favoriser la biodiversité végétale et animale sur les sites techniques de la Communauté de communes Entre Bièvre Et Rhône, et **VALIDE** le plan de financement susvisé avec un montant global prévisionnel estimé à 17 300,00 € HT.

**Délibération 2023/080 : Fonds vert - travaux d'étanchéité de la digue de la Sanne à Salaise sur Sanne.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** l'opération relative à des travaux d'étanchéité de la digue de la Sanne à Salaise sur Sanne, et **VALIDE** le plan de financement susvisé avec un montant global prévisionnel estimé à 42 300,00 € HT.

### **Délibération 2023/081 : Composition du jury de concours pour les travaux du gymnase Mistral**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DESIGNE** comme membres du jury concours de Maitrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du gymnase Frédéric MISTRAL :

- Les membres élus de la Commission d'appel d'offres conformément au code de la Commande Publique,
- 4 membres ayant une qualification équivalente aux candidats, avec voix délibérative :
  - 1 représentant du conseil de l'ordre des architectes,
  - 1 architecte du CAUE,
  - 1 représentant de Bureau d'études ingénierie : économiste de la construction,
  - 1 représentant de Bureau d'études ingénierie : thermicien/énergétique.
- Au titre d' élu, non membre de la CAO, concerné par le projet avec voix délibérative :
  - M. Gilles BONNETON

**PRECISE** que les personnes suivantes pourront participer au jury à titre consultatif et en leur qualité d'expert ou pour la tenue du secrétariat du jury :

- Valérie LE NICOL, assistant à maîtrise d'ouvrage sur le projet,
- Pascal JOLLY, Directeur Général des services d'EBER CC,
- Frédéric VINCENT, Directeur Général Adjoint Services à la population d'EBER CC,
- Patrice SERENA, chef du service Marchés Publics d'EBER CC,
- Franky AUGER, Directeur des services techniques d'EBER CC.

**DIT** que les membres du jury avec voix délibérative ayant une qualification équivalente aux candidats bénéficieront d'un remboursement de leurs frais réels, les crédits correspondants étant prévus au budget 2023,

### **Délibération 2023/082 : Création de postes**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **ADOpte** les propositions de Madame la Présidente exposées en séance, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

### **Délibération 2023/083 : Constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône et ses communes membres pour l'achat de papier**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes EBER et ses communes membres, et **APPROUVE** la convention constitutive de groupement désignant la Communauté de communes EBER comme le coordonnateur.

### **Délibération 2023/084 : Études sur les friches économiques menées par la Syndicat Mixte des Rives du Rhône**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** la réalisation de la troisième étude de friche économique par ordre décroissant de priorité suivant : friche située sur la Commune de Salaise puis à défaut friche située sur la Commune de Chanas.

### **Délibération 2023/085 : Site « Pichon » - ZA la Maladière à Beaurepaire - Bail à construction avec la Société CCB Greentech**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** la contractualisation d'un bail à construction à l'envers avec l'entreprise Construction Composite Bois ou toute personne morale venant s'y substituer, **APPROUVE** le projet de bail à construction annexé à la présente délibération, **APPROUVE** la servitude de passage au profit de CCB sur les parcelles ZE n° 80, 82 et 84, et **DESIGNE** l'étude de Maître Deschamps à Beaurepaire pour établir l'ensemble des actes nécessaires.

**Délibération 2023/086 : Urbanisme - non-soumission à évaluation environnementale du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la Commune de Bougé-Chambalud**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** que le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Bougé-Chambalud ne sera pas soumis à évaluation environnementale.

**Délibération 2023/087 : Urbanisme - non-soumission à évaluation environnementale du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Saint-Maurice-l'Exil**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** que le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Saint-Maurice-l'Exil ne sera pas soumis à évaluation environnementale.

**Délibération 2023/088 : Urbanisme - non-soumission à évaluation environnementale du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Pact**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** que le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Pact ne sera pas soumis à évaluation environnementale.

**Délibération 2023/089 : Urbanisme - mise à disposition du public - projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Pact**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DÉCIDE** que le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de Pact sera mis à disposition du public en Mairie de Pact, ainsi que sur le site Internet de la Communauté de communes, pendant 1 mois du 16 mai 2023 à 13h30 au 16 juin 2023 à 18h, pendant les horaires d'ouverture de la Mairie, et **DÉCIDE** que cette mise à disposition du public sera annoncée 8 jours au moins avant son démarrage par un avis de presse et affiché aux sièges d'EBER et de la Mairie de Pact.

**Délibération 2023/090 : Urbanisme - Approbation du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et approbation du projet de zonage d'assainissement des eaux usées et du projet de zonage des eaux pluviales de la Commune de Beaurepaire.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** le Plan Local d'Urbanisme révisé de la Commune de Beaurepaire tel qu'annexé à la présente, **APPROUVE** le zonage d'eaux usées et le zonage d'eaux pluviales de la Commune de Beaurepaire.

**Délibération 2023/091 : Port de plaisance des Roches de Condrieu - modification du règlement intérieur**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** la réactualisation du règlement intérieur du Port tel qu'annexé à la présente délibération.

**Délibération 2023/092 : Conservatoire - tarifs de la saison 2023-2024**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **FIXE** les tarifs du Conservatoire EBER pour l'année scolaire 2023-2024 suivant la grille tarifaire fournie en annexe, et **ACCEPTTE** les conditions de facturation suivantes :

- Le montant annuel est dû ;
- Différentes possibilités de règlement offertes visées ci-dessus ;
- Remboursement possible sur justificatifs ;

**Délibération 2023/093 : Eaux EBER – remboursement de montants trop perçus dans le cadre de la PFAC**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de ne plus appliquer l'article « C/Phase Transitoire » de la délibération n°2020/110 du 11 mars 2020 afin d'être conforme au Code de la santé publique, **DECIDE** de retenir comme seul fait générateur de la PFAC et PFAC assimilée domestique, la date de raccordement effectif au réseau public de collecte des eaux usées, et **VALIDE** le remboursement aux abonnés concernés des montants trop perçus par la collectivité.

**Délibération 2023/094: Eaux EBER - Annulation partielle et remboursement de factures Eau et Assainissement émises sur exercice antérieur**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de l'annulation partielle ou totale des factures indiquées ci-dessous et le remboursement des sommes indiquées d'un montant total de 9 168.28 € TTC en eau et 8 966.82 € TTC en assainissement, et **DIT** que les dépenses résultant de ces dégrèvements seront financées par les crédits inscrits au compte 673 du BP 2023 des budgets assainissement et eau.

**Délibération 2023/095: Adhésion au Conservatoire d'Espaces Naturels Isère (CEN Isère)**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de communes EBER au CEN Isère et le versement d'une cotisation de 100 € pour l'année 2023, et **AUTORISE** Madame la Présidente à proposer la candidature de la Communauté de communes EBER au conseil d'administration et de désigner Mme Sylvie DEZARNAUD comme représentante titulaire et M. Laurent TEIL, comme représentant suppléant.

**Délibération 2023/096: Dispositif « Ville Vie Vacances » - subventions EBER 2023 - Vacances printemps, été, toussaint 2023**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** l'augmentation de l'enveloppe financière globale 2023 du dispositif Ville Vie Vacances pour la fixer à 19 000 € au lieu des 15 000 € initialement prévus, et **DECIDE** de l'attribution de 11 500 € pour les actions des vacances d'avril, été et automne 2023 selon les modalités suivantes :

- Subventions financées par les crédits du compte 65734 du BP 2023 :
  - Commune du Péage de Roussillon : 3 000 €
  - Commune de Salaise sur Sanne : 1 000 €
  - Commune de Beaurepaire : 500 €
- Subventions financées par les crédits du compte 6574 du BP 2023 :
  - Centre Social du Roussillonnais : 5 000 €
  - Centre Social de l'OVIV : 2 000 €

**Délibération 2023/097 : Équipements sportifs - évolution des tarifs de la piscine de Beaurepaire pour la saison 2023.**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** la grille tarifaire de la piscine de Beaurepaire telle qu'exposée en séance pour la saison 2023,